



## CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

**Samedi 06 février 2016 - 10h siège fédéral**

**Membres présents :**

Mesdames Brigitte RAYMOND et Claire GENELOT

Messieurs Bruno ANGUENOT, Marc BUTTIGIEG, Vincent CAZCARRA, Éric CHARDIN, Philippe DELACOUR, Jean-Marc GRILLET-AUBERT, Richard HERNAEZ, Gilles NICOLLE, Hervé FRILOUD CHATRIEUX, Xavier GARNI, Patrice MARTIN, Pascal CHATENET, Caroline DEBOUVRY, Patrick BISCHOFBERGER

**Membres excusés :**

Messieurs Éric NERON

Madame Dominique GASMI

**Membre absent :**

Monsieur Patrick BISCHOFBERGER

Le Président ouvre la séance à 10h.

***1) Mot d'introduction du Président de la FFSNW***

Le Président remercie les administrateurs présents. Le quorum est atteint car 14 membres du Conseil d'Administration sont présents à l'ouverture.

Le Président fait un retour sur le salon NAUTIC :

L'organisation fut une belle réussite. Les retours sont positifs sur l'animation organisée par la Fédération.

La Fédération a été présente dans les certaines AG de Ligue :

Auvergne, Normandie, Aquitaine, Rhône-Alpes, Ile-de-France, Bourgogne.

La mise en place de la réforme est présentée lors de ces Assemblées. Il est noté de très bons retours sur la gamme licences 2016.

La Fédération sera présente sur les AG de fin d'année.

***2) Approbation du PV du Conseil d'Administration du 12 décembre 2016***

Le Président soumet le procès-verbal du Conseil d'Administration du 12 décembre 2015.

**Le PV est approuvé à l'unanimité des membres du Conseil sous réserve des modifications ci-après :**

- **Rajouter les noms des présents/excusés/absents/invités.**
- **Enlever « les membres arrivent en retard ».**

***3) Point sur les finances fédérales***

Le Président évoque la situation financière de la fédération. Il est à noter qu'il n'y a pas de bilan ni de compte de résultat à ce jour. La facturation des Ligues est en cours.

Le conventionnement FFSNW/Ligue reste à verser, les montants basés notamment sur le nombre de licences sont en cours de finalisation.

Le Trésorier Général sera présent à la Fédération les 10 et 11 février pour clôturer l'exercice.

Le commissaire aux comptes viendra ensuite (19 février) approuver les comptes.

Les vérificatrices aux comptes viendront vérifier les comptes le 1er mars.

L'ensemble des documents (bilan, compte de résultat, budget prévisionnel) sera transmis aux administrateurs pour validation par voie électronique dès clôture des comptes. La réponse doit être uniquement faite au Responsable Administratif et Juridique sur l'approbation.

Malgré le fait que la comptabilité ne soit pas finalisée, on constate:

- Une hausse des recettes licences liée à l'augmentation du nombre des licences,
- Un pourcentage considérable de reversement au club,
- La poursuite du redressement financier de la Fédération,
- Du travail encore à faire.

Le Président conclue sur le fait que la Fédération continue à faire des économies sur de nombreux postes (livre de l'année, photocopieur, impression bordereau de demande de licence...).

La Fédération doit maintenant franchir le pas de l'investissement et du pari sur l'avenir: humain, projets...

La Fédération compte sur ses membres et sur les nouveaux produits licences pour augmenter son volume de pratiquant et ses recettes afin de disposer de ressources propres.

La Fédération économise mais commence aussi à investir car il faut avancer.

#### ***4) Organisation des compétitions fédérales 2016***

Les candidatures aux différents Championnats de France suivantes sont soumises à validation des Administrateurs :

- Candidature du CLUB OMNISPORTS DE JAUMARD (Raoul Gabriel) à l'organisation des Championnats de France Interligues,

**Le Conseil d'Administration valide la candidature du CLUB OMNISPORTS DE JAUMARD.**

- Option 1 Championnats de France Open:

EZYLAKE : ce club organise les Championnats de France Relève.

**Le Conseil d'Administration décide de confier l'organisation des Championnats de France Open à EZYLAKE.**

- Option 2 Championnats de France Open:

Planet Ski : la saison 2016 de ce club potentiellement organisateur étant trop chargée, il se positionne davantage pour 2017.

Candidatures validées en BF :

- Kid'z to King: Téléski Nautique de Montcontour,
- Trophée des Petits Princes de l'Eau: SKI NAUTIQUE CARCANS BOMBANNES.

Espace Nautique : ce club sollicite l'appui de la Fédération pour l'organisation des Championnats d'Europe 2017. **Le Conseil d'Administration estime qu'il est difficile de le cumuler avec les Mondiaux.**

Il sera donc notifié au club de la position du Conseil sur sa demande de soutien.

Evolution de l'offre de pratique,

- TTT : Yann Dufait commence par évoquer le calendrier:

Advance ride : avril ou début mai

Wake air contest: cashprice

All axis wake

Wam de nuit.

Wake laguna en parallèle des Championnats de France bateau

PWP

Finale au salon NAUTIC 2016

Les finales du Two Tower Tour et du Chicks on Tour devraient avoir lieu au salon Nautic.

Il serait intéressant de voir pour disposer d'un bassin plus large au Nautic. Le Président souligne que chaque année la Fédération dispose de conditions meilleures au Salon et que potentiellement la Fédération pourrait demander un bassin plus grand.

Yann Duffait évoque ensuite l'intérêt d'un investissement sur le TTT :

⇒ La demande est faite d'envisager la rémunération des juges.

Le Conseil d'Administration convient que cela pose un problème car aucun juge n'est payé sur les autres disciplines. La Fédération ne peut entrer dans un tel système.

Ils peuvent être défrayés mais c'est tout. C'est plutôt un choix de l'organisateur du faire ou pas. Le Conseil d'Administration décide d'écrire dans le cahier des charges la précision la mention suivante : « il est préconisé de prendre des juges locaux afin de réduire les frais ainsi que d'envisager une somme pour défrayer les juges ».

Inviter les vainqueurs à la finale ?

Ouvrir aux autres riders la finale ?

Yann Duffait demande que la Fédération investisse dans un kit matériel complet comportant notamment :

- ⇒ podium,
- ⇒ banderole,
- ⇒ oriflamme
- ⇒ ...

La fédération va investir dans des banderoles.

Le Conseil d'Administration alerte sur la gestion de ce matériel : qui en est responsable ? comment se font les déplacements ? Qui se charge de l'entretien ?

Yann Duffait indique que seuls 14 juges ont été formés en 2015.

Intervention du Vice-Président :

Il est fait des dossiers de demande auprès du CNDS par les ligues pour la formation des juges. Toutefois il subsiste un problème : trop peu de pratiquants sont licenciés sur les téléskis.

Intervention du DTN :

Le DTN rappelle l'intérêt de la licence.

« Les téléskis ne veulent pas comprendre le fait que la licence est indispensable ».

Le DTN propose une intervention de Yann Duffait à la réunion des Pdt de Ligue sur la nécessité d'un évènement par Ligue.

Franchiser les TK ?

- Evolution des compétitions:

Le constat est le suivant :

- Beaucoup de RL,
- Peu/pas de Nationales,
- Manque de juges,
- Manque de jeunes,
- Inscription trop chères.

La proposition est la suivante :

- Une limitation du nombre de RL/RC par une commission de régulation,

Une par an et par site, si une deuxième, exigence d'une Nationale.  
Le Conseil d'Administration valide ce principe.

- Une refonte du niveau National d'homologation: augmentation des performances homologables, allègement du jury, limitation des coûts d'inscription, ouverture aux officiels en cours de formation...

Mettre en place un classement national.

- Une politique encourageant l'organisation de compétitions Nationales/Régionales accessibles.

Amener les jeunes à la compétition, permettre aux juges de se former.

Brigitte Raymond : constat que les gens qui se forment mais ne reviennent pas sur les compétitions par la suite.

Vice-Président : pression des skieurs pour avoir les meilleurs juges...

Problème aussi avec le classement inter qui en fonction du rang, les skieurs sont sélectionnables.  
Tous les skieurs ne sont pas dans les mêmes conditions de ski par rapport aux seconds couteaux.

Faire des groupes de travail sur chaque discipline.

### **5) Réforme territoriale :**

#### Approbation des statuts types et règlement intérieur types des Ligues

Ces statuts seront les statuts types de toutes les Ligues concernées ou non par la réforme territoriale.

Les grandes orientations :

- Précision des missions des Ligues,
- Optimisation de leurs gouvernances,
- Resserrement des liens siège fédéral/ligues,
- Augmentation de la visibilité de la Fédération sur ses organes déconcentrés,

Les Ligues doivent être **de véritables relais de la Fédération sur leur territoire.**

Ces statuts participent de cet objectif.

Quels sont les points qui ont évolué ?

Art 2 mission

Art 3 missions accessoires

Gouvernance : souplesse du CA 8-16 membres.

Sur le RI.

Absence successives ou non Art 7 et 9 ?

Le CA se prononce sur successif avec une précision « physique ». Le pouvoir ne vaut pas présence.

Question des pouvoirs au Conseil d'Administration? Assemblée Générale ? Limiter le nombre.  
(1-2)

Dernière validation par voie électronique avec les finances.

#### Document étape

La mise en place de la réforme a été conçue en tenant compte des considérations suivantes :

- Respect des obligations légales (31/12/2017),
- Volonté de faciliter le travail des Ligues,
- Réduction des rendez-vous statutaires,

- Réduction des déplacements,
- 13 Ligues en ordre de marche pour l'Assemblée Générale électorale de 2017,

#### Traité de fusion

Le traité de fusion est le document qui fixe les conditions de la fusion des Ligues, notamment :

- Le fonctionnement propre à chaque Ligue partie prenante à la fusion,
- Les modalités de fusion,
- L'attribution des actifs.

La Fédération va accompagner chacune des Ligues dans la rédaction de ce document qui n'est qu'un document type à ce jour.

La mise en conformité de l'article 7.1 des statuts de la FFSNW doit être faite pour les élections 2017. Cela nécessite la tenue d'une AGE suivie d'une AGO en mars 2016.

Le Conseil d'Administration valide le fait de le faire en mars uniquement sur le point représentativité.

L'AGE se limitera aux points suivants :

- ouverture
- vérification du quorum
- vote du 7.1 statuts
- clôture.

**12h45 - PAUSE DEJEUNER – REPRISE 13h30**

#### **6) Préparation de l'Assemblée Générale 2016**

Les points de l'Ordre du jour sont les suivants :

- Emargement à partir de 8h30 – Contrôle des pouvoirs et quorum début à 9h30
- 1) Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire par le Président de la FFSNW  
Hommage aux personnes disparues: les Ligues font un retour.
- 2) Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale électorale ordinaire du 15 mars 2015
- 3) Discours du Président de la FFSNW
- 4) Rapport du Trésorier Général
- 5) Rapport des vérificateurs aux comptes
- 6) Rapport du Commissaire aux Comptes
- 7) Présentation et Approbation des comptes 2015 de la FFSNW
- 8) Approbation du budget prévisionnel 2016
- 9) Élection de trois membres du Conseil d'Administration
- 10) Rapport du Directeur Technique National  
*Pause-déjeuner : 13h*
- 11) Présentation Mondiaux 2017: candidatures bénévoles
- 12) Présentation et Approbation des rapports du Secrétaire Général et des Commissions fédérales (Wakeboard Câble, Wakeboard bateau, Ski classique, Barefoot, Courses, Handi, Sport Adapté, Formation, Développement, Textes et règlements, Compétitions Fédérales)
- 13) Gamme de licences (Votée en 2015)
- 14) Résultat de l'élection des membres du CA
- 15) Questions diverses
- 16) Clôture

Nouveautés 2016 :

- Projection d'un spot vidéo par discipline; faire un mail à chaque responsable de commission.

- Atelier Glis en parallèle de l'émargement;
- Remettre à la disposition des clubs le site "associathèque" avant les questions diverses.

### ***7) Affiliations et Agréments 2016***

#### Examen des demandes (Cf. tableau)

Cas très particulier d'Eurolac. Ce club ne fera pas de Licence mais son affiliation permet à la Fédération d'y envoyer des skieurs.

Ecole Marc Thomasset : validé unanimité

TNCO : report sur 2016 : validation sous réserve de transmission des pièces avant l'AG fédérale

Parc aventure : idem TNCO : validation sous réserve de transmission des pièces avant l'AG fédérale

Fun Glis : en attente des pièces.

Cergy wake family : entériné

Coba family : pièces en attente validation sous réserve de transmission des pièces avant l'AG fédérale

YMV : plus de nouvelle depuis l'envoi des pièces.

Envoyer les statistiques sur les ré affiliations en cours avec les autres éléments.

Colonne validé en CA à revoir

#### Règle d'affiliation des clubs multi-sites (vu en point réforme territoriale)

Suite à des demandes comme suit :

*« Bonjour,*

*Etant en négociation pour reprendre l'école de ski nautique de Baurech, près de Bordeaux, à partir de cette année; J'aimerais donc savoir si il est possible que sous l'entité du Club Omnisports des Avirmes, affilié à la FFSNW, je peux délivrer des licences ainsi qu'organiser des compétitions sur le plan d'eau de Baurech.*

*Le COA continuera de délivrer des licences et d'organiser des compétitions aux Avirmes.*

*Merci pour votre réponse.*

*Cordialement.*

*Stéphane MIERMONT. 0553957970. »*

Il est apparu nécessaire que la Fédération se positionne sur le sujet. Les enjeux sont :

⇒ Le nombre de nos membres,

⇒ La conséquence financière qui en découle, En effet, si demain nous diminuons le nombre de nos membres en acceptant qu'une structure unique gère plusieurs site,

Exemple : le cas des téléskis EXO, demain ils pourraient ne nous régler qu'un agrément au lieu de huit.

La proposition est faite d'introduire un article dans le règlement « Licences et adhésions » dont le contenu est basé sur les éléments suivants :

- Un membre affilié/agréé peut avoir plusieurs sites,
- Une limite de distance doit être prévue,
- Les deux sites doivent être dans le même département,
- Le regroupement doit correspondre à un projet global.

La question est de savoir où placer le curseur ?

Pour organiser une compétition, il faut une structure agréée affiliée sur site.

Rajout ? Chaque site doit respecter les règles de sécurité dans le cadre de l'exercice sur chaque site.

+ Déclaration du nombre d'encadrant par site.

Le Conseil d'Administration valide l'ajout de l'article avec modification ci-dessus.

### Evolution de l'agrément

Le constat est le suivant :

- ⇒ L'agrément n'est pas si différent de affiliation,
- ⇒ Les structures agréées n'y trouvent pas leur intérêt,
- ⇒ La Fédération perd un potentiel de développement considérable.

La proposition :

- ⇒ Un rattachement de ses structures directement à la Fédération (déjà évoqué),
- ⇒ Une évolution de l'agrément vers un Label
  - Un label permettant aux structures d'accueillir des actions fédérales,
  - Une reconnaissance différente de celle liée à l'affiliation,
  - L'intégration d'une RC Pro.

### Cas des affiliés ayant les deux types de traction

Ces sites existent et ont vocation à se développer. A ce jour ils ne sont qu'affiliés.

Proposition :

- Instaurer une relation entre le club affilié et le télési:
  - Option 1: conventionner le télési,
  - Option 2 : agréer le télési,
- Permettre une adhésion à la Fédération à un tarif proche de celui de l'affiliation.

### **8) Présentation de la grille de note de frais**

La grille a été simplement refaite dans l'optique de la rendre plus lisible.

Certaines informations ont été rajoutées/mises en avant :

- Délai de demande de remboursement,
- Reçu au titre des dons.

### **9) Licence 2016**

#### Positionnement sur la licence découverte (Annexe)

Il est apparu que les conditions de délivrance de la licence découverte bateau posaient des soucis par manque de précisions.

Proposition de cadrage :

- La licence découverte n'est valable pour une personne qu'une seule année (cela solutionne le risque de transformation de licence actuelle en découverte) ;
- L'achat de lot n'est pas conditionné à un résultat N-1  $\geq$  à N-2 (la vérification nous crée une charge de travail supplémentaire) ;
- Les lots ne sont pas divisibles (question récurrente) ;
- Les lots ne sont pas achetables par les Ligues (question récurrente) ;
- Les lots sont de 50 à 100 selon le nombre de licences N-1 ;

C'est aux clubs de s'assurer du fait que la personne n'a jamais été licenciée.

*Il manque un « pas » dans le bas de l'annexe.*

*Ajouter « ni repris, ni échangé, ni remboursé, ni reportable ».*

Document validé par le Conseil d'Administration.

### Possibilité de vendre des licences pour un téléski tiers

La question a été posée en Assemblée Générale de Ligue :

*Un club affilié peut-il vendre des licences à des pratiquants pour le compte d'un téléski non agréé ?*

Deux possibilités :

- Le club vend des licences pour le téléski:

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"><li>- Un potentiel de licences pour les clubs concernés et la Fédération</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Un membre affilié vend des licences pour un mode de traction différent de celui qu'il pratique;</li><li>- Le membre affilié n'a aucune connaissance de la bonne application des règles de sécurité sur le TK;</li><li>- La Fédération perd un potentiel agrément;</li><li>- Confusion avec la règle des multi-sites.</li></ul>

- Le club ne peut vendre des licences pour le téléski:

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"><li>- Une affiliation = un membre;</li><li>- Risque réduit pour le membre affilié;</li><li>- Engager une réflexion sur un nouveau modèle.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Perte de potentielles licences.</li></ul>

La proposition :

Un conventionnement du TK avec le membre affilié qui permet de vendre des licences par le biais du club affilié.

### ***10) Point sur l'équipe fédérale***

#### Retour A. Vernier :

Les revendications de Madame A. Vernier ont été présentées aux membres du Bureau Fédéral qui s'est prononcé défavorablement sur l'ensemble.

A. Vernier nous a fait part du fait qu'elle cumulerait 4 semaines ainsi que ses congés à l'issue de son arrêt maladie ce qui donne un retour fin mars.

De ce fait, un courrier lui notifiant la décision lui a été envoyé.

Nous attendons un retour de sa part pour connaître sa position.

#### Situation M. Poplimont :

La situation est un peu « tendue » depuis quelques semaines avec Mathieu. Le travail sur le renouvellement du site de la Fédération n'a pas été fait.

Plusieurs entretiens ont eu lieu entre lui et le Directeur, ainsi qu'avec le Président.

#### Recrutement de stagiaires :

- Marie Bordeau est arrivée le 1<sup>er</sup> février à la Fédération : elle a pris en main la gestion du club des partenaires. Elle sera présente à la Fédération pour 6 mois.
- Le Bureau Fédéral a approuvé le fait d'accueillir un(e) stagiaire sur de l'administration, accueil téléphonique et surtout comptabilité. Le profil exact est en cours de rédaction, la personne pourra être accueillie début avril pour 6 mois espérés.

Les administrateurs saluent le travail de Valérie et de Patricia.



### ***11) Point DTN : réunion CO du 1er février 2016***

Synthèse :

- Une augmentation de 10K€ par rapport à 2015.
- Un maintien du nombre de cadre jusqu'à fin 2017.

Envoyer le plan citoyen à tous les administrateurs.

### ***12) Questions diverses***

#### Proposition de S. Val

Stéphanie Val est une personne qui possède une grande expérience dans la communication et l'évènementiel. Elle est notamment impliquée avec Peugeot en Rallye Cross et sur de nombreux autres événements d'envergure internationale. Elle dispose d'un réseau considérable : partenaires potentiel, médias, organisateurs d'évènements...

Elle nous propose de travailler pour nous sur l'évènement Chicks on Tour notamment. Cette collaboration n'est qu'une parcelle de l'ensemble de la prestation proposée.

Cette collaboration permettrait :

- De disposer d'une véritable ouverture vers l'extérieur,
- D'attirer de nouveaux partenaires avec un potentiel financier plus important,
- D'augmenter la visibilité média de la Fédération,
- D'être présent sur de grands événements avec des fréquentations considérables,

Cela constituerait la première étape d'une collaboration à long terme dans laquelle souhaite s'engager Mme. Val avec motivation et enthousiasme.

#### Avancement CTN

Une réunion s'est tenue avec M. Jérémie Parand et son avocate afin de commencer à poser le cadre juridique du projet.

Plusieurs pistes sont envisagées :

- Création d'une association de gestion qui collabore avec la société de M. Parand
- Gestion en direct par la Fédération en collaboration avec la société de M. Parand

Quoiqu'il en soit une structure chapeau doit être constituée.

La Fédération travaille, avec l'Avocate de M. Parand, au montage le plus opportun et efficient possible pour les deux parties.

La Fédération va notamment se rapprocher des autres Fédérations qui ont un Centre Technique pour connaître leurs modalités de fonctionnement.

Une lettre d'intention va être envoyée aux différentes parties prenantes du projet.

#### Proposition Object23

Object23 est le nom d'un département d'Adista, le prestataire de Glis.

Deux de leurs représentants se sont déplacés à la Fédération le 2 février afin de voir ce qu'il est possible de faire concernant l'intranet Glis.

Pour la saison 2016 : Glis a subi quelques évolutions relevant davantage de la mise à jour.

Pour la saison 2017 : une proposition globale va être faite :

- Refonte complète de Glis,
- Elaboration du site,

- E-réputation.

En parallèle de cela, la Fédération va démarcher des prestataires faisant ce type d'outils pour d'autres Fédérations sportives afin de pouvoir comparer.

#### Convention FFSNW/FSSW.

La même convention sera faite avec l'Italie.

#### Organisation du premier congrès mondial de propriétaire de TK

La FFSNW est missionnée pour l'organisation de ce congrès qui devrait avoir lieu en parallèle du NAUTIC 2016.

#### Mondiaux

Sur les 50 000\$ de droit d'inscription, l'objectif est le suivant : la Fédération donne 15 000 et les ligues, comités et clubs participent à hauteur de 35 000 de mise à disposition de fonds.

Le Conseil d'Administration valide l'envoi d'un courrier pour appel aux dons.

Fin du Conseil d'Administration